

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.
Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 27 février 2023

Courriers :

Bresse Foot01 : demande changement horaire rencontre U15F du 4 mars.

Lagnieu Cs : accord pour rencontre U15F du 4 mars à **13h30**.

Dombes Bresse Fc : rencontre Senior à 8 D1 du 3 mars **au stade de L'Europe à CHATILLON/CH.**

Viriat Cs : demande inversion rencontre et changement de date Senior à 11 D2 du 5 mars.

Hautecourt Rom. As : accord pour rencontre Senior à 11 D2 **le 3 mars 20h00 à HAUTECOURT.**

Engagement pour la coupe de l'Ain féminines.

Reçu: **Essor Bresse Saône 1**

Bressans Fc 1

Attignat As 1

Bettant Js 1

Lagnieu Cs 1

Mille Etangs Sc 1

Priay Fc 1

Ent.Bas Bugey Rhône 1

Misérieux Trévoux As 1

Bresse Foot01 1

En attente de réponse pour confirmation St Etienne sur Chalaronne suite à divers courriers.

Tour de cadrage le 18 ou 19 mars tirage lundi 6 mars.

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Le Président,
Jacques CONTET